LA LIBERTÉ

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
Grand'Rue, 13, Fribourg (Suisse)

ANNONCES
Agence de publicité Haasenstein et Vogler
144, Place de l'Hôtel-de-Ville, 144

ABONNEMENTS

	Suisse	Etranger
Trois mois . .	Fr. 4 —	Fr. 7 —
Six mois . . .	« 6 50	« 13 —
Un an	« 12 —	« 25 —

ANNONCES

	Annonces	Réclames
Canton, la ligne	15 cent.	50 cent.
Suisse, «	20 «	
Etranger, «	25 «	

Un numéro du journal : 5 centimes

DIMANCHE 7 FÉVRIER 1897
38 — *Saint Romuald*, abbé — 327
Numéro 30
VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

Courage donc, chers Fils, et agissez virilement, pleins de confiance en Dieu dont vous servez la cause, appuyés sur les doctrines de cette Chaire apostolique à laquelle a été confié l'enseignement suprême.
(Bref de Pie IX a la *Liberté.*)

O. I. X.

Nous avons constaté avec plaisir que, dans le ministère que vous exercez, vous vous proposez d'adhérer fermement aux conseils que le Saint-Siège a donnés aux écrivains catholiques.
(Bref de Léon XIII a la *Liberté.*)

M. V. X.

La Presse est une œuvre pie d'une utilité souveraine. (Pie IX.)

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service de l'Agence télégraphique suisse

Athènes, 6 février.

Suivant les dernières nouvelles de la Canée, les soldats ont fait feu du côté des remparts contre les chrétiens ; les musulmans ont incendié les quartiers chrétiens.

Les navires *étrangers commencent à* transporter les réfugiés à Mélo ; les consuls ont pu quitter Halepa et arriver par voie de mer à la Canée. Les consulats regorgent de familles de chrétiens.

Athènes, 6 février.

Dans la nuit de mercredi, à la suite de la nouvelle — qui a été plus tard reconnue fausse — qu'une bande armée mulsumane aurait tué à Aerotori 27 sentinelles chrétiennes, le vali a ordonné à la troupe de défendre les villages chrétiens. La troupe a été attaquée ; hier dans l'après-midi, le bruit courait que 20 soldats avaient été tués. Jusqu'au soir, des coups ont été échangés à la Canée ; des incendies ont été allumés sur plusieurs points. Plusieurs consuls et valis se trouvaient près du village de Halepa, dans l'impossibilité d'aller à la Canée. La population de Halepa s'est réfugiée *dans les consulats, puis à bord des* vaisseaux de guerre ; le combat a cessé dans la nuit à la Canée, mais les incendies continuent. Les commandants des navires anglais, italien et français sont descendus à terre ; ils s'efforcent de faire cesser le feu et de recueillir les fugitifs.

Athènes, 6 février.

Suivant une dépêche de la Canée, les trois quarts des quartiers des chrétiens seraient incendiés ; il y aurait 300 victimes.

M. Skouzès, ministre des affaires étrangères de Grèce, a affirmé aux consuls le caractère pacifique de l'envoi de navires de guerre grecs.

On annonce de Retymo que 3,000 musulmans bloquent le palais du gouverneur, dont ils demandent la révocation.

Athènes, 6 février.

Pendant la séance de la Chambre, M. Delyannis annonce qu'il a ordonné aux croiseurs *Hydré, Wykali* et *Miaoulis*, et à 3 torpilleurs de partir pour la Canée pour protéger les sujets hellènes.

M. Ralli annonce, au nom de l'opposition, que celle-ci appuiera le gouvernement. La séance est levée au milieu des applaudissements enthousiastes de la salle et des tribunes. La population accueille la nouvelle avec enthousiasme.

La Canée, 6 février.

La journée d'hier a été calme. Les départs des chrétiens continuent. Les incendies ne sont pas encore éteints, malgré les efforts des matelots.

Le nombre des morts est évalué à une trentaine.

Saint-Gall, 6 février.

Hier soir a eu lieu, au Schützengarten, une grande assemblée populaire, convoquée par l'Association libérale, pour discuter le projet de Banque d'Etat ; elle comptait des représentants de tous les partis, ainsi que des cercles commerçants et industriels.

M. Hirter (Berne) a rapporté, dans un discours qui a duré une heure et demie, en faveur du projet.

M. Richard, secrétaire général de la Société des commerçants suisses, a parlé contre et a exposé différentes objections au projet sous sa forme actuelle.

Au cours de la discussion qui a suivi, M. Curti a parlé pour, M. Tobler, contre le projet.

L'assemblée s'est terminée à une heure du matin, après avoir voté, à la majorité, une résolution en faveur de la Banque d'Etat.

Genève, 6 février.

Le comité radical a décidé de ne pas présenter de candidat pour l'élection d'un conseiller national en remplacement de M. Lachenal, élection qui aura lieu le 28 février.

Lausanne, 6 février.

Dans une réunion, les présidents des Sociétés commerciales du canton ont décidé de former un Comité d'initiative, chargé d'organiser la campagne pour le rejet de la Banque d'Etat. Des conférences seront données dans les centres commerciaux.

†

LE CHANOINE MOREL

Fribourg vient de perdre un prêtre véritablement digne de ce titre beau entre tous. M. le chanoine Morel est mort mercredi soir, à 11 h., comme la *Liberté* l'a annoncé déjà.

Il était né à Lentigny le 20 août 1855, d'une très honorable famille, dont le chef, il n'y a que peu de mois encore, entrait dans son éternité, après une vie toute de fidélité aux devoirs chrétiens. Au Baptême, il reçut le nom de Pierre-Séraphin : deux noms dont il devait réaliser la signification par l'exercice de sa foi et la sainteté de ses œuvres.

Il fit ses deux séries d'études au Collège et au Séminaire de Fribourg.

Partout il se fit remarquer par son esprit ouvert, loyal et droit, par l'élévation et la fermeté de son caractère, par la générosité de son cœur : aussi toutes *les nombreuses amitiés* et toutes *les* estimes qu'il s'était conquises alors lui sont-elles restées fidèles jusqu'à la tombe.

Ordonné prêtre en 1880, le 28 juillet, il fut envoyé immédiatement à Estavayer-le-Lac, comme chanoine, et dès la première heure son zèle admirable se donna tout son essor, de même que sa bonté de cœur lui attacha tous ceux qui le connurent.

Après deux ans de ministère paroissial, il fut rappelé à Fribourg, comme préfet de l'externat au Collège. Il exerça ces fonctions jusqu'en 1887, c'est-à-dire jusqu'au jour où il fut nommé chanoine de Saint-Nicolas et Inspecteur des écoles de la ville.

Il est mort occupant cet honneur et cette charge.

Ce qui l'a distingué toujours par l'esprit, c'est une intelligence ouverte et juste. Les devoirs de ses fonctions lui apparaissaient du premier coup dans toute leur étendue et leur logique. Et pourtant il ne s'y renfermait pas. Tout ce qui était noble et grand l'intéressait, et provoquait en lui non pas de mesquines préoccupations personnelles, mais une enthousiaste adhésion. Combien de fois, par exemple, ne s'est-il pas prononcé sur l'importance et le caractère de l'Université ! Et avec quelle justesse et quelle simplicité. Il y a peu de mois, lors de l'une des dernières promenades qu'il ait faites vers le plateau de Pérolles, se sentant déjà atteint, il disait : « Je demande au bon Dieu de ne pas mourir avant de la voir achevée. » Quelques heures avant sa mort, il en parlait encore et à plusieurs reprises à des amis qui le visitaient. L'une de ses dernières pensées en ce monde a été pour l'Université et pour l'Œuvre de Saint-Paul.

Avec la même facilité et perspicacité, il devinait le mal et ses conséquences. Il le jugeait d'un coup d'œil qui ne le trompait jamais, qu'elles que fussent les apparences dont certaines misères morales cherchent parfois à se couvrir.

Il va sans dire que chez cette nature franche, le cœur était au niveau de l'esprit, et ce que son esprit lui montrait bon ou mauvais, il le bénissait ou le condamnait ouvertement et sans hésitation. Il se serait mis au feu pour les personnes : jamais on ne lui aurait arraché une concession en faveur du mal, et nul beau prétexte ne lui faisait illusion.

Il se trouvait d'autant plus à l'aise en face du bien et du mal, qu'il était personnellement plus désintéressé. Il ne comptait *pas à ses propres yeux. Comme saint* Paul il s'est dépensé, il s'est prodigué pour le bien et contre le mal. Ses forces, sa fortune, son temps, ses paroles, ses actes : il a tout sacrifié à cet amour et à cette aversion. Ainsi dégagé de tout égoïsme, il était d'une perspicacité et d'une véracité redoutables. Les prétextes splendidement coloriés ne lui faisaient pas illusion sur les motifs réels ; les grandes phrases creuses ne le trompaient nullement, et ne l'empêchaient point de deviner les ambitions gonflées et vides. Il les caractérisait à merveille et ne craignait pas de les dénoncer.

Sous le poids de ces labeurs et de ces préoccupations, ses forces ont fléchi avant le temps. La fatigue s'annonçait depuis des années : quelques jours de repos, en Valais surtout, le remettaient sur pied : mais aussitôt, sans compter, le chanoine Morel se crucifiait de nouveau à son œuvre jusqu'à extinction. A la fin, l'organisme s'est trouvé usé, et il a été impossiblede le rétablir.

Durant les débuts de sa maladie, ne se faisant plus d'illusions lorsque d'autres en avaient encore, il redoutait la mort : à la fin, et surtout pendant la dernière journée, il n'en avait aucune appréhension et la souhaitait. Il l'a reçue avec amour de la main de Dieu.

Les douleurs qu'il a souffertes ont été terribles. Les parties essentielles de l'organisme restant saines, et tout le mal se trouvant dans les entrailles, la vie lui a été littéralement arrachée. Mais quelle imperturbable patience ! Et avec quelle générosité il offrait ses tortures à Dieu pour ses parents, pour ses amis, pour le canton de Fribourg !

Il a reçu tous les secours de la religion avec une piété et une résignation parfaites.

L'une des meilleures consolations qu'il ait goûtées durant ses derniers moments a été une surprise que lui a faite l'un de ses amis. Ce dernier fit parvenir au Saint-Père la nouvelle de la maladie grave du bon chanoine, et Léon XIII, pour qui d'ailleurs le malade n'était pas un inconnu, faisait télégraphier la dépêche suivante par le Secrétaire d'Etat, le 2 février, à 4 ½ heures du soir : « Sa Sainteté envoie avec une paternelle affection la Bénédiction apostolique au chanoine Morel malade, et prie pour lui.

M. Card. Rampolla. »

Pour son âme de prêtre aussi docile que dévouée envers le Chef suprême de l'Eglise, cette prière du Pape fut une grande consolation.

En un mot, et selon toute l'étendue humaine de l'expression, M. le chanoine Morel fut un prêtre selon le cœur de Dieu, que respectent amis et ennemis. Il a été tout ce qu'il devait être, selon la vocation que lui avait faite la Providence.

Il ne faut pas s'étonner que la foule soit venue prier si constamment auprès de sa dépouille mortelle, et que de si nombreux *amis se soient réunis autour de* son cercueil. Ce matin, la vaste nef de Saint-Nicolas était à peine suffisante pour contenir la foule accourue. Il a passé en faisant le bien, comme doit le faire un ministre de Jésus-Christ ; et l'Eglise peut montrer à tous avec une maternelle fierté un tel serviteur. Sa mémoire nous restera durable et sanctifiante, ses prières nous seront une nouvelle force venue du ciel.

Qu'il vive dans la paix.

Le mouvement industriel
EN VALAIS

Il y a à peine vingt ans, le Valais, en *dehors de son commerce local*, comptait tout au plus cinq fabriques, réparties entre Vouvry, Monthey, Martigny et Sion ; trois ardoisières, deux mines d'anthracite et une carrière de pierre à chaux livraient leurs produits à l'industrie et c'était tout. Quelques explortations de minerai or, argent et autres, tentées par des Sociétés ou des particuliers, durent être abandonnées très rapidement, en raison du coût trop élevé des frais d'entreprises, dus à l'éloignement de la ligne du chemin de fer de ces divers gisements et conséquemment à la trop grande élévation du prix de transport.

Le Valais était en ce moment tributaire du dehors pour la majeure partie des articles de sa consommation. L'importation, par le fait, se trouvait être considérablement plus forte que l'exploitation, ce qui, de l'avis d'éminents économistes, constitue la cause première et la plus tangible de l'appauvrissement d'un pays.

Mais une salutaire réaction allait se produire, due, en premier lieu, au parachèvement du réseau valaisan de chemins de fer. En outre, l'arrivée en Valais de quelques grands capitalistes des cantons voisins et étrangers, qui achetèrent des terrains, fondèrent des usines et prirent des concessions de mines, donna à notre industrie stagnante une vigoureuse impulsion. Ici comme ailleurs, dans le domaine de l'activité humaine, l'indigène se laissait damer le pion par l'étranger.

Aujourd'hui, une nouvelle génération est née et les choses ont totalement changé de face. Le Valais compte à cette heure une quinzaine de fabriques en pleine prospérité, et le nombre des carrières et mines livrées à l'exploitation a triplé. Si *l'importation n'a guère diminué*, du moins, l'explortation a-t-elle doublé et il y a tout lieu d'espérer que le percement du Simplon, que les optimistes entrevoient dans un avenir prochain, finira par équilibrer les forces de ces deux puissants facteurs de notre richesse nationale.

Il est juste de reconnaître, pour finir, que l'Etat a sa bonne part dans l'évolution économique de notre pays et que la protection *qu'il a accordée à nos différentes* industries naissantes, n'a pas peu contribué à leur développement. — Et maintenant que l'impulsion est donnée, qu'un vaste champ d'activité est ouvert au travailleur, il ne reste plus à la nouvelle génération qu'à aller de l'avant pour reconquérir graduellement le terrain perdu et rendre à nos descendants l'héritage naturel de nos ancêtres.

CHRONIQUE DE LA VOTATION
DU 26 FÉVRIER

Le Tessin réfractaire ou indifférent.
Une habileté du gouvernement bernois.

Un correspondant radical du Tessin exprime, dans le *Bund*, la crainte que la votation de ce canton sur la Banque d'Etat de la Confédération ne soit guère favorable au projet. Les Tessinois ont actuellement toute leur attention vouée aux importantes élections cantonales qui vont avoir lieu pour le renouvellement du Conseil d'Etat et du Grand Conseil.

Le 21 février, le peuple tessinois élit son gouvernement. Le 7 mars, il élit son Grand Conseil. De sorte que la votation *fédérale tombe précisément sur le dimanche* qui sépare ces deux scrutins.

Le correspondant excuse donc d'avance le parti radical tessinois auprès de l'organe officieux fédéral. Il ne faut pas attendre une grande participation du corps électoral. Puis, le peuple se laissera intimider par des arguments tels que celui-ci : la loi créant la Banque d'Etat de la Confédération privera le Tessin d'une recette annuelle de 36,000 francs représentant l'impôt sur les banques d'émission. Le correspondant ajoute que le projet fédéral aura contre *lui la « coalition des corriéristes, des ultra*montains, des cantonalistes et des action-

naires des banques privées. » Bref, le *Bund* désespère du vote du canton du Tessin.

Par contre, le *Bund* a de meilleures nouvelles de la campagne bernoise. Le gouvernement a eu l'heureuse idée de fixer sur le 28 février le vote populaire sur les subventions aux chemins de fer. Beaucoup de paysans, dit ingénument l'organe fédéral, ne se seraient pas dérangés pour sauver la Banque d'Etat fédérale, mais ils affronteront volontiers les désagréments de la température et de la distance pour donner leur voix au projet de chemin de fer qui les intéresse. Une fois près de l'urne, ils y déposeront volontiers, par dessus le marché, un bulletin *oui* en faveur du projet fédéral. Toujours pratiques les Bernois, et avec cela ne cachant pas leur jeu.

Demain, 7 février, les conservateurs du canton de Lucerne ont une assemblée générale de *délégués pour discuter* l'attitude que prendra le parti conservateur lucernois vis à-vis de la Banque d'Etat de la Confédération. Le Comité central proposera à l'assemblée le rejet.

CONFÉDÉRATION

Les appétits bernois. — Les paroles prononcées par M. Scheurer, directeur des Finances du canton de Berne, dans la réunion des députés bernois, pour leur recommander l'adoption du projet concernant la Banque d'Etat de la Confédération, font traînée de poudre dans la presse suisse.

A Zurich, on est peu édifié des prétentions formulées par l'homme d'Etat bernois.

D'après M. Scheurer, en effet, le siège de toutes les institutions fédérales doit être nécessairement à Berne. Nous avons là une nouvelle espèce de droit divin. Ecoutons l'orateur bernois :

On a enlevé à la ville fédérale des choses qui, selon nous, lui appartenaient de droit divin et humain. Lorsqu'on a choisi Berne comme ville fédérale et que la commune de Berne a assumé les charges lui incombant comme siège des autorités fédérales, personne ne songeait que certaines institutions pouvaient avoir leur siège ailleurs qu'à Berne. Je rappellerai, par exemple, le transfert du Tribunal fédéral à Lausanne, malgré tous les motifs qui militaient pour l'établir au siège des autres autorités fédérales. Je rappellerai aussi le transfert du Musée national à Zurich, alors que, *selon nous, ce Musée* devait absolument être installé à Berne.

D'autres incidents *plus récents, dont nous* n'avons pas vu encore la fin, devraient ouvrir les yeux à tous les Bernois. Je veux parler de la Station laitière fédérale. On devrait croire qu'il va de soi que cet établissement soit placé au centre de l'industrie laitière, c'est-à-dire au centre du canton de Berne, qui est le canton agricole et laitier par excellence. Eh bien ! non. Depuis nombre d'années, nous soutenons à ce sujet une lutte pénible, et la question n'est pas encore réglée. Nous avons cependant l'espoir qu'elle sera résolue en notre faveur dans la prochaine session des Chambres fédérales. Si le gouvernement de Berne avait laissé les choses suivre leur cours et s'il n'avait pas déclaré que cette institution appartenait de droit à notre canton, on nous l'aurait escamotée, et *nous avons dû faire de grands sacrifices* pour que cela n'arrive pas.

Tout cela pour démontrer qu'il faut centraliser encore, mais naturellement à condition que tous les bénéfices de cette centralisation reviennent exclusivement au canton de Berne.

Voilà qui va encourager les Zuricois, les Vaudois, les Lucernois et autres confédérés à voter pour la Banque d'Etat de la Confédération avec siège à Berne !

Garantie du bétail. — Il y a eu à Saint-Gall une conférence des gouvernements cantonaux de la Suisse orientale en vue de la conclusion d'un concordat pour la garantie en ce qui concerne le commerce du bétail, conférence à laquelle étaient représentés les gouvernements de Zurich, Schwyz, Glaris, Zoug, Schaffhouse, Appenzell (2 Rhodes), Argovie et Thurgovie. Elle a décidé de demander au Conseil fédéral l'élaboration d'une nouvelle loi, admettant la garantie orale et par écrit, et élevant le délai de garantie de 9 à 12 jours. La question du concordat a été ajournée pour le moment.

Les douanes en janvier. — Les recettes douanières du mois de janvier 1897 ont subi une diminution de 63,269 fr. 25 comparativement à celles de janvier 1896. Elles ont atteint la somme de 2,930,083 francs 68, tandis qu'en 1897 elles s'élevaient à 2,993,352 fr. 93.

Mouvement agricole. — La Société suisse d'agriculture a offert jeudi, à Zurich, un banquet à son ancien président le colonel de Hegner.

Le Comité de la Société a reçu mandat de travailler à la création d'une Station fédérale d'essai pour les machines agricoles.

MM. Kern, conseiller national, Bæchler et Renold, représenteront la Société à l'assemblée des délégués.

NOUVELLES DES CANTONS

Le coup de grâce au Bulle-Vevey-Thoune. — Dans la session du Grand Conseil bernois qui vient de se terminer, la question du chemin de fer Vevey Bulle-Thoune a été soulevée en passant à l'occasion de la discussion du décret attribuant *des subventions pour la construction* de 17 nouvelles lignes. Le conseil municipal de Thoune, par voie de pétition, demandait que la grande ligne du Simmenthal eût son point de départ à Thoune, avec Vevey comme station d'arrivée, et faisait valoir son opinion en remémorant celle de feu le conseiller d'Etat Marti et du Grand Conseil lui-même, en 1896. Seulement, les choses s'étant gâtées depuis lors, une entente entre les deux cantons n'a pas été possible, et après une courte explication du directeur des finances, on a voté le tracé Simmenthal par Erlenbach ou Thoune à la frontière *vaudoise* du Gessenay.

Un emprunt communal. — Le Conseil général de La Chaux-de-Fonds a adopté jeudi la proposition du conseil communal relative à l'émission d'un emprunt de 2 ½ millions 3 ½ % au cours de 99.

La Banque fédérale et la Banque cantonale sont chargées de l'émission.

Grande industrie et accaparement. — Le Conseil d'Etat de Zurich a refusé de prendre en considération une pétition des Sociétés ouvrières de consommation demandant que la Société suisse pour le commerce du pétrole soit soumise aux lois sur le colportage. Il base son refus sur le fait que *la Société en question ne livre des* marchandises que sur commande.

Les mariages à Lucerne. — La *Feuille officielle* du canton de Lucerne contient, dans son numéro d'hier, 112 annonces de mariage. Ce chiffre n'avait plus été atteint depuis l'année de la promulgation de la loi fédérale sur le mariage civil.

Recrudescence de la rage canine. — En raison des nouveaux cas de rage qui se sont produits ces derniers jours, le gouvernement de Lucerne a mis le ban sur tous les chiens du canton pour une nouvelle période de trois mois.

Fabrique de sucre. — Il est question depuis deux ans, d'établir une fabrique de sucre à Aarberg, qui permettrait de remplacer les plantations de tabac par des cultures de betterave sucrière. On a donc appris avec plaisir dans la contrée que le fonds social nécessaire à cette entreprise est à peu près constitué. L'emplacement de la fabrique est choisi, *les plans de construction* sont arrêtés et on commencerait sous peu les travaux.

NOUVELLES DU MATIN

Désordres en Crète. — Les désordres sanglants se renouvellent dans l'île de Crète, et ce sont les musulmans qui attaquent les chrétiens, pour empêcher la réalisation des promesses que les grandes puissances ont arrachées au Sultan. Jeudi après midi, une vive fusillade a répandu la terreur dans la ville de La Canée. Personne n'osait paraître dans les rues ; les consuls des puissances sont restés à Halpa.

Une dépêche du 5 ajoute que l'on ignore le nombre des victimes, mais on craint qu'il ne soit considérable. Du bord des cuirassés on voit des flammes.

Le cuirassé anglais et le cuirassé français ont envoyé chacun cinq matelots avec un officier garder le bureau télégraphique.

La question polonaise. — Le Reichstag a entendu, dans sa séance d'hier, des observations de M. de Komierowski, se plaignant de l'attitude hostile des autorités de la province de Posen à l'égard des Polonais. Le prince de Hohenlohe, chancelier de l'Empire, a répondu que la culture générale s'est développée en Pologne dans une large mesure sous l'administration prussienne. La force agressive dont font preuve les Polonais ne serait pas ce qu'elle est si la Prusse n'avait pas créé en Pologne une classe moyenne cultivée. A ces bienfaits reçus correspondent certains devoirs, et les Polonais devraient apprendre à avoir conscience de leur valeur comme sujets de l'Etat prussien. Malheureusement, ce but n'est pas encore atteint et le devoir de l'Etat exige qu'il combatte par tous les moyens dont il dispose la propagande polonaise. M. de Hohenlohe craint que les Polonais ne se fassent des illusions et n'aillent au devant de déceptions.

LETTRE DE PARIS

(De notre correspondant de Paris.)

Paris, 4 février 1897.

Les suites de l'élection de Brest — Intrigues. — Constans sera sénateur. — Trop de projets financiers. — Les confabulations des présidents de groupes. — Confusion partout. — Entente franco-russe sur la question d'Orient. — Protestation adressée au khédive. — Convention franco-abyssine — Transformation de la *Petite République*. — Scissions à l'extrême-gauche. — Le théâtre Corneille. — La propagande monarchique par le théâtre.

La bataille continue autour du nouveau député de Brest; je ne vous en relaterai point les phases, car elle est trop humiliante pour les catholiques. Je me bornerai à vous en indiquer l'issue qui, je veux l'espérer, j'en ai la conviction intime, et toute impressionnelle d'ailleurs, sera favorable à l'abbé Gayraud. Elle ne saurait tarder : les choses en sont arrivées à un tel point qu'il faudra, coûte que coûte, trouver la vérité et l'étaler au grand jour. Tant pis pour ceux dont ce grand jour révèlera les tares. En attendant, la presse irréligieuse fait galerie et s'esclaffe ; si encore elle ne faisait que rire ! mais on lui a fourni l'occasion de glaner quelques observations *trop justes* dont elle tirera parti à son heure; nous aurons perdu plus qu'on ne pense, allez ! dans cette misérable intrigue qu'ont si perfidement ourdie les derniers gentilshommes.

Prompte à saisir toute occasion d'agiter de nouveau le spectre clérical, la franc-maçonnerie ne saurait manquer de profiter de ces malheureux incidents. Ranc a déjà *consacré trois ou quatre articles* aux « républicains romains » — c'est le titre donné à la suite de M. Charles Dupuy, il affuble les citoyens catholiques qui acceptent la forme républicaine du gouvernement; la *Lanterne* fulmine ; Joseph Fabre, le père de la Jeanne d'Arc laïque et obligatoire, interpelle au Sénat.

Tant de bruit n'est point d'ailleurs pour déplaire aux catholiques. On ne décrète de levée en masse que contre un adversaire sérieux et les indignations de Ranc et de Joseph Fabre sont la meilleure preuve que la politique du Souverain-Pontife est plus efficace que ne veulent le reconnaître les royalistes.

Quant à l'abbé Gayraud, calomnié ou non, il semble devoir rester député de Brest. Ses adversaires ont bien réuni contre lui un certain nombre de protestations relatives à l'ingérence du clergé paroissial dans la lutte électorale ; ils espéraient aussi faire marcher contre le nouvel élu le bataillon toujours nombreux des Homais de gauche ; mais il fallait quelqu'un pour attacher le grelot, c'est-à-dire pour demander l'invalidation. On avait pensé qu'un socialiste ne refuserait pas de s'en charger. Un député du Finistère, rallié d'ailleurs, est allé — ce qui donne une idée exacte de la sincérité de sa conversion à la République — est allé, dis-je, faire des ouvertures à plusieurs de ses collègues de l'extrême-gauche.

— Faites vous même cette besogne-là, lui a-t-il été répondu.

Il paraît que le député en question n'a pas compris le sentiment qui avait dicté cette réponse : il continue ses recherches.

— Au Sénat, on s'occupe toujours des élections du 3 janvier. On attendait avec quelque impatience la décision de la sous-commission chargée d'examiner les élections toulousaines ; elle a terminé ses travaux et a décidé d'annuler le troisième tour de scrutin et de proclamer élu M. Constans. La mort de M. de Rémusat a évidemment inspiré cette solution, mais on peut être sûr qu'elle ne sera pas accueillie sans tapage.

A la Chambre, on finit seulement de discuter la loi sur les sucres. Après deux ou trois échecs sur des prises en considération, après une lutte acharnée avec les socialistes qui ont disputé le terrain pied à pied, le gouvernement l'a enfin emporté à ne considérer que l'effort considérable de l'opposition, la victoire est belle. Mais elle a été chèrement achetée; la majorité s'est parfois réduite au quantum de la majorité absolue et ce n'est pas d'un bon présage pour les discussions futures.

M. Cochery, ministre des finances, vient de déposer son projet de réforme fiscale, ou plutôt les quatre projets qu'il a élaborés

---

14 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*

LES COMPAGNONS DU SPHINX

PAR

HENRY DE BRISAY

Malgré lui, Penneler ne put s'empêcher de sourire en entendant traiter de la sorte un brillant chef d'escadrons des chasseurs de la garde.

Quand tout le monde fut à table, le père Budic, qui venait de regarder Roland, fut frappé du rayonnement nouveau de sa physionomie.

— Eh ! eh ! mon garçon, dit-il, M. Martin t'a apporté de bonnes nouvelles, il me semble. Tu parais tout joyeux.

— Si joyeux, mon père, répliqua le jeune homme, que je vous demande la permission de boire à la santé de M. Martin.

Les verres furent heurtés dans un tumulte de bonne humeur.

— Ah ! çà, demanda Le Cloarec, vous vous connaissez donc avec M. Martin ?

— Nous sommes de vieux amis !

— Ah ! sournois de père Martin, fit Yves à Penneler qui était à côté de lui, m'a-t-il assez fait aller !

Et en manière de plaisanterie amicale, il décocha dans les jambes du vieillard un formidable coup de pied.

Riant aussi de bon cœur, Penneler riposta par une claque sur l'épaule de son voisin.

A moitié assommé, le robuste gars regarda le vieillard avec une respectueuse admiration.

— *Oh ! oh !* Monsieur Martin, vous avez le poil blanc, mais la main est encore bonne.

La popularité de Penneler, qui commençait à s'établir depuis la transformation de Roland, s'affirma définitivement après le témoignage du paysan dont on connaissait la vigueur.

Le repas dura trois heures.

Il fut magnifique.

Les plats de veau, de bœuf, de mouton succédaient aux soles frites et aux matelotes. C'était un défile ininterrompu de victuailles. Après les poulets venaient les dindons, puis des saucisses et quand on croyait que c'était fini, il *fallait encore applaudir à l'entrée triomphale* des jambons qui précédaient les compotes, les tourtes au jus.

Et derrière, c'était le cortège des fromages, des gâteaux et des fruits.

Le liquide était aussi varié.

Du cidre et du vin à pleins brocs, de fines eaux-de-vie de pomme et, de temps en temps, une tournée de vieux bourgogne qui sentait bon comme un bouquet.

Une joie énorme roulait le long des tables. Malgré ses préoccupations, Penneler se sentait gagné par la belle humeur de tous les convives. On sentait si bien que tous ces braves gens s'amusaient de tout leur cœur ! C'était si franc, si sain cette grosse gaieté paysanne !

On attaquait un magnifique nougat, représentant l'église de Saint-Malo avec son clocher, quand Roland fit un signe.

Penneler *comprit et s'esquiva sans que* personne remarquât son absence.

Il retrouva le jeune homme à l'endroit du potager, où ils s'étaient rencontrés le matin. Ils s'assirent sur un banc de pierre, et sur l'invitation de Roland, Penneler commença à raconter ses aventures.

Sans donner d'autres détails, il dit au jeune homme qu'il avait été attiré dans un guet-apens et qu'après avoir été frappé de plusieurs coups de poignard, on l'avait jeté à l'eau.

Heureusement ses blessures n'étaient pas profondes et il avait pu se soutenir sur les flots et gagner la rive.

Mais là, vaincu, il avait perdu connaissance.

— Quand je revins à moi, continua le père de Jeanne, mon premier désir fut de rentrer chez moi au plus vite. Je m'orientai, je me trouvais près d'Auteuil. J'avais perdu trop de sang pour faire à pied cette longue course d'Auteuil à la rue du Bac et je résolus d'attendre le jour. J'avisai une cabane à moitié démolie où je me réfugiai et où je passai le reste de la nuit tremblant de fièvre.

« A l'aube, je me trouvai sur le quai, où je fus assez heureux pour trouver un fiacre qui, moyennant un écu payé d'avance, — car ma mine n'inspirait que peu de confiance — consentait à me transporter chez moi.

« Je m'évanouis deux fois durant le trajet.

« Enfin, la voiture s'arrêta.

« J'étais devant ma maison.

« J'eus un coup en voyant la porte ouverte. Puis, devant le perron je trébuchai contre le cadavre de mon pauvre Turc, criblé de coups de couteau.

« Je m'élançai *comme un fou* dans l'escalier, appelant ma fille ; seul, l'écho sonore de la maison vide me répondit : Ma fille était enlevée, tuée peut-être !

« Fanchette avait disparu.

Penneler s'arrêta une minute.

Il haletait.

Il vivait encore cette terrible scène.

— Il faut avoir passé par des moments pareils, reprit-il, pour pouvoir comprendre ce que j'ai souffert, je fis appel à toute mon énergie et je fis jouer toutes les forces de ma volonté pour retenir ma raison prête à m'échapper.

« Ma fille !

« Je voulais ma fille ! Ma Jeanne ! Il fallait la retrouver à tout prix ! Comme je n'ignorais pas quels étaient les auteurs du rapt, je crus nécessaire à mes projets de laisser croire que j'étais mort.

« Personne ne m'avait vu entrer.

« J'allai refermer comme je pus la petite porte dont on avait forcé la serrure et je fus me blottir dans ma chambre, mise au pillage.

« Toute la journée je restai là, la tête en feu, le cœur déchiré, avec cette pensée unique qui me martelait le crâne : « Jeanne est enlevée, où est Jeanne ? »

« Quand la nuit fut bien obscure, je descendis au jardin, et j'allai déterrer dans une cachette, connue de moi seul, un petit coffre qui contenait deux mille louis. J'en mis la moitié dans ma ceinture, et le reste dans un sac de peau.

(A suivre.)

pour modifier la nature et l'assiette des quatre contributions directes. Il a trouvé un concurrent dans le groupe Isambert, qui, lui aussi, a mis au jour un projet de réforme fiscale. Pour son compte personnel, M. de la Batut, vague député gascon, en a déposé un troisième; le groupe radical en prépare un *quatrième; par voie d'amendement*, M. Joseph Reinach suggère l'idée d'un cinquième. Il y a décidément trop de projets, il n'y aura pas de réformes.

Les présidents des principaux groupes ont parlé et fait connaître leurs vues sur la situation politique. — M. Marty, des républicains de gouvernement — *vulgo* opportunistes — trouve que tout est bien; M. Dujardin (Beaumez), de la gauche radicale, montre les dents à la droite et aux collectivistes, et préconise la concentration des idées *sans dire lesquelles*, ce qui est certainement habile; enfin M. Goblet, des radicaux socialistes, condamne la concentration des hommes, accepte la concentration des idées, à *condition que parmi ces idées figure* la revision et l'impôt sur le revenu et s'étonne des anathèmes dont sont frappés ses bons amis les collectivistes.

D'autre part, à Lyon, M. Charles Dupuy, qu'on ne savait point si cruel, excommunie les « cléricaux » et déclare une fois de plus la guerre aux amis de M. Jaurès, ce qui le rapproche de M. Dujardin-Beaumetz; mais il veut mal de mort à la revision, ce qui le ramène *dans les eaux de M. Marty*.

Enfin, par une fortune singulière, M. Bourgeois, qui est à Rome où il remplit, assure-t-on, une mission officielle près du roi Humbert, semble enrôlé de force dans le groupe Goblet, qui soutient son programme, tandis que son propre groupe n'en souffle mot et se prépare à aller à Brest *faire un discours contre le cléricalisme*.

Confusion! confusion! La Chambre ressemble de plus en plus à la tour de Babel; il n'y a plus qu'une voix qui domine le papotage général, la voix des intérêts particuliers.

— Il n'est plus permis maintenant de douter que MM. Hanotaux et Mourawieff se sont mis complètement d'accord sur la politique à suivre à Constantinople. A l'issue du déjeuner du quai d'Orsay, une conversation a eu lieu entre ces deux diplomates et l'ambassadeur ottoman à Paris, Munir Bey; il est peu probable que MM. Hanotaux et Mourawieff aient tenu cette conversation avec lui s'ils n'eussent été au préalable en parfait accord. Sans doute, *il serait téméraire de croire que la question d'Orient est*, du coup, résolue; mais, à tout le moins, peut on dire que tout danger de conflit européen est écarté et que l'alliance franco-russe est désormais établie de façon durable, puisque la visite du comte Mourawieff lui a fait franchir le dernier et le plus redoutable *des écueils*: la question d'Orient.

Une autre manifestation de l'alliance s'est produite cette semaine: les gouvernements français et russe ont signifié au khédive une protestation contre l'avance faite à son gouvernement par l'Angleterre d'une somme de 25 millions pour les frais de l'expédition du Soudan. La protestation rappelle au khédive qu'il est tenu de s'adresser à la Commission internationale de la Dette pour pouvoir contracter un emprunt *de ce genre. En vertu de cette protestation* et de la procédure qui y est indiquée, et conformément aux arrêts du Caire et d'Alexandrie, la Commission devra se prononcer à l'unanimité. Or, il est clair que cette unanimité ne se produira pas, les commissaires français et russes devant s'opposer formellement à l'emprunt.

D'autre part, la nouvelle vient de parvenir de la conclusion d'une convention commerciale de la France avec l'Abyssinie. On ne connaît pas encore le détail de cette convention; *mais il est certain qu'elle règle* les conditions consulaires relatives aux caravanes qui iront du Choa et du Harrar à Djibouti ou bien allant de ce point vers l'Ethiopie. En outre, la convention doit renfermer une *clause reconnaissant l'indépendance* de l'empire du négus.

— La *Petite République* est passée dans les mains de M. Jules Guesde: l'ancienne rédaction est en partie rentrée. Mais c'est en vain qu'on chercherait sur la liste des rédacteurs les noms de MM. Millerand, Jaurès, Sombat, Viviani, Rouanet, etc. Voilà donc hautement avouée la scission que des faits récents avaient fait soupçonner. Les haines sourdes qui minent le parti vont elles éclater au grand jour? C'est une perspective qui ne saurait nous déplaire.

— Nous avons deux nouveaux théâtres; du moins nous allons les avoir, car nous n'en avons qu'un encore. Un certain nombre de publicistes chrétiens se sont réunis en comité et ont fondé le théâtre Corneille. On n'y jouera que des pièces convenables soigneusement gardées du sadisme qui est de mode actuellement. Encore que nous doutions du succès de l'entreprise, nous faisons des vœux pour elle.

Les royalistes négocient, paraît-il, pour louer le théâtre du Châtelet. Ils se lassent de coller sur les murs des sortes de timbres-poste à l'effigie du prétendant; ils veulent faire de la propagande par le théâtre. L'idée est au moins biscornue. Il ne nous manquerait plus que de voir ceux qui se disent les fils des croisés, se déguiser en histrions pour préparer les voies à la monarchie. Au *reste, exception faite des nobles cœurs* dignes de tous les respects qui se comptent dans ce parti, y aura-t-il bien déguisement?

P. D.

FRIBOURG

Les funérailles de M. le chanoine Morel

Elles ont eu lieu ce matin avec une touchante solennité. Après la levée du corps, présidée par M. le doyen Tschopp, au domicile mortuaire de la rue des Alpes, le cortège funèbre, d'une grandeur imposante, a traversé la rue de Lausanne et la rue du *Pont-Muré pour aboutir à la Collégiale* Saint Nicolas.

En tête du convoi, derrière la croix et les choristes porteurs de cierges, marchaient les enfants des écoles primaires, au nombre de près d'un millier, sous la conduite de leurs instituteurs et institutrices. Puis venaient les enfants de l'Orphelinat, les élèves des instituts des Ursulines et de la Providence, les élèves de l'Ecole normale d'Hauterive, une *forte délégation du col*lège Saint-Michel, avec les recteurs de ces établissements, les professeurs de l'Ecole professionnelle, etc.

Ensuite le clergé en surplis, nombreux ecclésiastiques venus des divers points du diocèse, représentants des Ordres religieux, chanoines de Notre-Dame, directeurs du Grand Séminaire, le Vén. Chapitre de Saint-Nicolas, Mgr. Pellerin, Vicaire-général.

Après le corbillard, très simple, le défunt ayant exprimé le désir que l'on fît abstraction de fleurs et de couronnes, venaient les parents, en tête duquel le frère du défunt, puis le Conseil d'Etat, représenté officiellement par cinq de ses membres, le chancelier et le vice-chancelier, une délégation du Tribunal cantonal, le préfet de la Sarine, le conseil communal et le conseil paroissial de Fribourg, la Commission des écoles de la ville de Fribourg, un grand nombre de *professeurs de l'Université, le président* du Comité cantonal du Pius-Verein, et la phalange des associations avec insignes et drapeaux, Etudiants universitaires, membres du Cercle catholique, Pius Verein de la ville, Freiburgia, Mutuelle, Cercle de la Concorde, etc., etc.

A Saint Nicolas, long défilé devant le catafalque, pendant que Mgr Favre, Révérendissime Prévôt, célébrait l'office solennel de *Requiem*. Des messes sont dites à tous les autels.

Après l'absoute, le corps a été déposé dans la chapelle du Saint-Sépulcre, à côté des restes mortels de MM. les chanoines Ems, Loffing, Kilchœr et Wicky.

R. I. P.

Banquet radical à Morat. — Les radicaux du district du Lac ont un banquet dimanche prochain. Ils y traiteront, dit le *Murtenbieter*, la « question brûlante » de l'initiative revisioniste.

Le même journal attaque le B. P. Canisius, en le traitant de *Protestantenfresser*, mangeur de protestants. Remarquons que, en allemand, le mot *Fresser* ne se dit que des animaux.

Ce langage inqualifiable est d'autant plus déplacé que les protestants jouissent, dans notre canton, d'une liberté que les minorités catholiques d'autres cantons leur envient.

Le *Murtenbieter* n'en est pas à sa première tentative d'excitation confessionnelle. C'est ainsi qu'i lentend, paraît-il, préluder à la campagne revisioniste.

Le peuple fribourgeois ressentira vivement l'injure proférée par l'organe des radicaux moratois contre le B. P. Canisius, *que nous vénérons* comme une des gloires les plus pures du XVI^e^ siècle et qui a donné à notre pays l'institution du Collège.

Société des Amis des Beaux-Arts. — Mardi, 9 février, à 8 heures du soir, au local rue de la Préfecture, réunion artistique.

S. G. Mgr Dr J. Kirsch, parlera de l'architecture religieuse de l'époque normande en Sicile.

La réunion sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire avec tractanda suivants:

Subside pour les cours de dessin du Musée industriel.

Réception.

Il est porté à la connaissance des membres de la Société qu'à partir de mardi prochain une exposition d'œuvres de nos artistes est ouverte au local. Cette exposition est gratuite et publique, sous la condition que les personnes qui désirent la visiter soient accompagnées d'un membre de la Société. *(Communiqué)*

Chemin Cournillens-Cutterwyl-Grolley. — Le *Journal de Fribourg* vient de publier une correspondance lardée d'insinuations et d'insultes aux autorités, qui est censée provenir de la partie catholique du Lac. Nous croyons les citoyens de cette contrée trop bien renseignés pour avoir pu croire que, *si* le chemin de Cournillens à Grolley, par Cutterwyl, n'est pas amélioré, la faute en est au gouvernement.

Celui-ci n'a jamais refusé le concours du bureau des ponts et chaussées et un subside de deux cinquièmes des frais aux communes qui ont entrepris la correction d'un chemin aussi important que celui-là pour les communications d'une contrée digne d'intérêt. Mais aussi l'administration évite soigneusement de substituer son initiative à celle des populations intéressées. C'est *donc aux communes à décider la correction* du chemin et à demander à l'Etat un *concours qui sera accordé avec empressement*. M. le directeur des Travaux publics l'a déclaré au mois de mai, au Grand Conseil.

Nous avons eu l'occasion de constater, ces jours derniers, la grande utilité que la construction d'un bon chemin de Grolley à Cutterwyl présenterait, non pas seulement pour la commune de Cournillens, mais aussi pour celle de Misery et de Courtion, forcées de faire un très grand détour, par *Rosières, pour communiquer avec la gare* de Grolley. La route serait meilleure et plus courte d'environ 800 mètres.

Ligne transversale de la Broye. — Le *Démocrate* de Payerne croit savoir que l'horaire d'été du Jura-Simplon comportera une heureuse innovation due à l'initiative de M. Bolens, ingénieur.

Un train partira de Payerne à 5 heures du matin pour arriver à Yverdon à 6 heures, permettant de prendre les premiers *trains sur Neuchâtel et Chaux-de-Fonds*, Lausanne, Genève et Sion.

Un train de retour partirait d'Yverdon *à 10 heures du soir pour arriver à Payerne* à 11 h., permettant de rentrer à Payerne par les derniers trains venant des localités sus-indiquées.

Soirée de la Faculté de droit. — Les étudiants de la Faculté de droit de l'Université de Fribourg, organisent une soirée, qui aura lieu mardi 16 courant, dans la grande salle de l'Hôtel du Faucon.

Les Autorités cantonales et communales, Messieurs les professeurs et juristes de notre ville, y sont conviés.

Tout fait prévoir une réussite complète.

On nous prie d'informer nos lecteurs qu'aucune carte de tribune ne sera délivrée.

Incendie. — De Palézieux arrive la nouvelle que, jeudi matin, à 3 ½ h., le moulin Chollet et la machine à battre de Granges (Vaud) ont été incendiés. Quatre moutons sont restés dans les flammes. Les pertes sont considérables. Le mobilier a pu être sauvé.

Eglise des RR. PP. Cordeliers

SERVICE RELIGIEUX ACADÉMIQUE

Dimanche 7 février

10 ½ h. Grand'Messe.

Sermon par Mgr Krucker.

Théâtre de Fribourg. — *Tournée Ch. Baret.* — La représentation du *Petit Lord* est définitivement fixée au jeudi 18 février 1897.

« Le *Petit Lord* (dit le journal l'*Autorité*) est une pièce écrite avec un tact, une délicatesse d'idées et d'expressions digne de l'âme d'une femme..... On se sent tout doucement ému par tant de patience, d'élévation et de vertu. On vit dans un monde propre enfin et cela fait du bien au milieu de l'essaim de vilenies dont la littérature théâtrale moderne est de plus en plus affligée. »

La critique du journal l'*Eclair* écrivait au sujet du *Petit Lord:*

« Cette pièce avait été annoncée comme un divertissement pour les enfants. Aussi, l'étonnement a été grand lorsque l'on s'est trouvé en face d'une véritable pièce bien construite et fort amusante, et chacun de dire: « Mais c'est mieux que pour les enfants, mais c'est délicieux. »

Ajoutons que la Petite Parfait obtient dans ce nouveau rôle un vif succès de rire... et de larmes. Curieuse coïncidence, l'âge de la Petite Parfait est exactement celui du personnage qu'elle représente; le *Petit Lord* est, en effet, âgé de douze ans.

Voilà, certes, une belle soirée en perspective.

La réunion des Mères chrétiennes aura lieu à l'église Notre-Dame à 8 heures, lundi 8 février 1897. Sainte Messe, indulgence plénière aux conditions ordinaires, pour les membres de l'Association.

Conférence agricole. — Demain, dimanche, 7 février, à *Treyvaux* conférence de M. Bertschy, vétérinaire, sur l'hygiène du bétail.

Doctorat. — L'Université de Fribourg vient de décerner le diplôme de docteur en droit à M. Buman de Boccard, fils de M. le Dr Buman. Toutes nos félicitations.

M. SOUSSENS. *rédacteur*

SUR QUOI DOIT SE FONDER

LA CROYANCE

Un célèbre homme d'Etat dans un de ses discours a dit en parlant de la « confiance » que c'est une plante dont la croissance est des plus lentes. En vérité, la remarque est fort juste. Il ne s'agit pas simplement de nous adresser à nos semblables pour leur faire part d'une chose qui, de prime abord, pourra peut être leur sembler douteuse. Même si nous avons le don de la persuasion, il nous faudra encore fournir des preuves irrécusables de ce que nous soumettons à leur jugement. Si, dans notre auditoire, il se trouve une personne qui nous entende pour la première fois émettre une idée extraordinaire, elle hochera probablement la tête d'un air incrédule. Cependant si nous citons certains faits qui, il est vrai, dépassent presque l'imagination, mais qui ont été réellement accomplis et en faveur desquels nous produisons de nombreuses preuves, alors la même personne se rendra peu à peu à l'*évidence et finira par avoir* la plus grande confiance dans les paroles de l'orateur.

Citons donc comme exemple le cas suivant: « J'ai connu des jours bien tristes et bien longs, » nous écrit une correspondante. « Pendant douze ans, j'ai souffert d'une maladie de cœur des plus graves. Je ne mangeais plus, pour ainsi dire; j'éprouvais un dégoût pour toute espèce de nourriture, et mes nuits se passaient sans pouvoir goûter un moment de repos. Je souffrais tellement que *j'avais des crises nerveuses très fréquentes*. J'étais devenue d'une maigreur excessive, et j'avais le teint jaunâtre et terreux. *J'avais tout essayé, même les remè*des homéopathiques, mais comme je n'avais jamais éprouvé le moindre soulagement j'en étais arrivée à douter de jamais me rétablir, car je n'avais plus confiance dans aucun médicament. Un jour que j'étais au désespoir de me sentir si malade, quelqu'un me conseilla d'essayer la Tisane américaine des Shakers, en m'assurant que c'était justement le remède qui me sauverait, puisque de nombreuses personnes tout aussi malades que moi avaient été complètement guéries, et se faisaient un devoir de la proclamer dans les journaux et dans les nombreuses brochures. On me cita même plusieurs cas de guérisons arrivés tout récemment à Paris. Je dus bien me rendre à de si nombreuses évidences, c'est pourquoi je fis acheter de suite un flacon de ce remède tant vanté. Quatre jours après, je ressentis une légère amélioration. Je mangeais un peu et remarquais que la digestion se faisait bien. Je retrouvai bientôt l'appétit et mes palpitations diminuèrent. Au troisième flacon, je repris de bonnes couleurs et même un peu d'embonpoint. Mes nuits si pénibles étaient devenues paisibles. La pesanteur et le voile que j'avais autrefois sur les yeux avaient disparu. Je travaillais avec courage et sans aucune fatigue. Quatre flacons de votre excellente Tisane américaine des Shakers ont amené cet heureux résultat. Jugez donc si je dois désormais avoir confiance dans votre remède. Je tiens à vous exprimer ma reconnaissance et à vous autoriser à publier ma lettre. (signé) Mme Barrois, concierge, 38, Rue des Rigoles, Paris, le 13 juin 1896. »

La croyance dans l'efficacité de la Tisane américaine des Shakers est désormais inébranlable chez notre correspondante, par la simple raison que cette dame est elle-même une preuve vivante qu'il existe bien au monde un remède capable de guérir une certaine maladie qui ravage notre beau pays de France du nord au midi et du levant au couchant. Ce mal n'est autre que la dyspepsie ou indigestion chronique. Si vous doutez encore de la souveraineté de la Tisane américaine de Shakers, adressez-vous sans plus tarder à M. Oscar Fanyau, pharmacien, à Lille (Nord), qui vous enverra une brochure contenant la description complète de cette préparation dont l'efficacité merveilleuse est constamment attestée par de nouvelles guérisons de cas désespérés.

Dépôt — Dans les principales pharmacies. Dépôt général — Fanyau, pharmacien, Lille (Nord), France.

De haute importance

pour toutes les **personnes faibles, délicates, anémiques,** nous conseillons la cure du véritable **Cognac ferrugineux Golliez,** recommandé depuis 22 ans comme **régénérateur, fortifiant.**

Refusez les contrefaçons et exigez dans les pharmacies de **Cognac Golliez** à la marque des **deux palmiers.** En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. Réputation universelle. 10 diplômes d'honneur et 20 médailles lui ont été décernés.

50 ANS DE SUCCÈS

Les pastilles de Wybert, préparées par la pharmacie d'or, à Bâle, sont spécialement recommandées contre les **affections de la gorge, toux, enrouements, asthme, catarrhes du larynx et du pharynx, influenza.** 2018

PRIX : 1 fr. la boîte

Dépôt à **Fribourg :** *Pharmacie L. Bourgknecht, H. Cuony, Thürler & Kœhler.*

LAIT STÉRILISÉ

Alpes Bernoises

Médaille d'or, Genève

avec mention spéciale du jury

Recommandé par les sommités médicales

Dépôts : *Pharm. Cuony ;* à la campagne : *dans* toutes les pharmacies. H1823Y 6

Pensionnat des Sœurs de la Sainte-Croix

à Ueberstorf, canton de Fribourg

L'ouverture du second semestre du Pensionnat sera cette année le 1er avril. Occasion d'apprendre le français et l'allemand et suivre le cours théorique et pratique de l'économie domestique.

On donne aussi des leçons d'anglais, d'italien, de piano et de cithare. La pension est de 370 fr. par an.

Pour d'autres renseignements, on est prié de s'adresser à la Supérieur du Pensionnat. 265

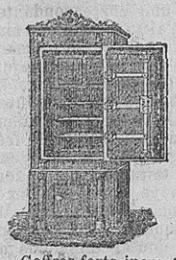

FABRIQUE

DE

coffres-forts

de Ed. GOUGAIN

serrurier

FRIBOURG

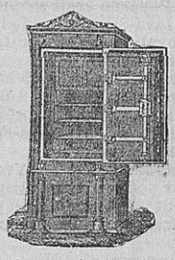

Coffres-forts incrochetables, avec les serrures les plus perfectionnées, système « Protector », et rendus absolument incombustibles par l'emploi du Kieselguhr.

NOUVEAUTÉ

Plaque de sûreté

Pouvant s'appliquer à chaque tiroir, secrétaire, armoire, etc., et les rendant incrochetables.

Cassettes élégantes, boîtes à bijoux en fer ; de toutes dimensions, avec différents systèmes de serrures.

Serrurerie d'art et de bâtiments

TÉLÉPHONE 29 **TÉLÉPHONE**

CHANGEMENT DE DOMICILE

J. Muller, professeur

demeure Villa Montenach, rue St-Pierre, 315

Vente et location de pianos et harmoniums

ON DEMANDE

une personne connaissant tous les travaux d'un ménage.

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous H357F. 233

ON DEMANDE

pour saison, concierges, portiers, sommeliers, sommelières, femmes de chambre, gouvernantes, cuisinières, filles d'office, argenteurs, commissionnaires, laveuses, repasseuses, jardiniers. *Grand Bureau de placement* **BARD,** *Vevey et Montreux.* H720L (167)

Sirop pectoral au bourgeon de sapin

Ce sirop, préparé par le vénérable monastère de la Fille-Dieu, près de Romont, est spécialement recommandé aux personnes souffrant de bronchites, de rhumes et, en général, de toute affection des voies respiratoires. Prix du flacon : 3 fr.

Seul dépôt : *Pharmacie Thurler et Kohler, Fribourg.* H3496F 17-19

Librairie H. Trembley, Genève

Pour paraître prochainement

TOME VIII

des Œuvres complètes de Saint François de Sales

Edition *ne varietur*

Soit tome II des sermons

1 beau volume 8° jésus caractère elzéviriens avec fac simile. Prix du volume : 8 fr.

Une remise est accordée à Messieurs les souscripteurs. 262

On achète soldes en tous genres, fonds de magasin, etc., argent comptant. Adres. offres S. G. 137, poste restante, Lausanne. 245

Représentant Une maison de la Suisse romande, fabrique d'absinthe et liqueurs, demande un représentant sérieux, habitant le rayon d'affaires qu'il devra soigner, savoir : Les principales localités du canton de Fribourg. Préférence sera donnée à une personne ayant l'habitude du commerce.

Adresser les offres, sous chiffres H1158N, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler,* Neuchâtel. 249

MISES PUBLIQUES

L'hoirie Crouzet exposera en vente par voie de mises publiques, *jeudi 11 février,* dès 1 heure après midi, à l'**auberge des Maréchaux,** à **Fribourg,** la maison qu'elle possède, N° *23, rue des Alpes,* à *Fribourg.* 192

Pour l'hoirie :
Lucien Ruffieux.

Un ménage

sans enfants cherche, si possible dans le quartier du Bourg, un appartement de 4 à 5 pièces.

Adresser les offres en indiquant le prix à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler,* Fribourg, sous H344F. 226

Apprenti

LA BANQUE POPULAIRE SUISSE cherche comme apprenti un jeune homme intelligent et de bonne instruction. 267

S'adresser à la DIRECTION.

ON DEMANDE

pour un bureau

un jeune homme

de 14 à 16 ans, bien élevé, actif et intelligent, ayant si possible quelques connaissances de l'allemand et une bonne écriture.

Rétributions immédiates.

Ecrire sous H3000V, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 266

Domaine à louer

On offre à louer un domaine comprenant : **maison** avec mécanique à manège, four, fontaine intarissable, **15 poses** de bon terrain dont 8 environ en un seul mas, proche de la maison et en partie couvert de beaux arbres fruitiers.

Entrée le 1er mars 1897.

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Fribourg,* sous H409F. 261

Un garçon

intelligent, sachant les deux langues, peut entrer comme commissionnaire dans la

Librairie de l'Université
rue de Lusanne, 65.

Ville de Fribourg

Les contribuables qui n'ont pas encore acquitté l'impôt de 1896 sont invités à le faire avant le 20 février courant. Passé ce terme, les pénalités légales seront appliquées aux retardataires *et leurs cotes encaissées* par la voie juridique. 264

Par ordre :
Le Secrétariat de ville.

Portraits d'après photogr. S'adresser à M. **Emile Vermot,** horloger, rue *Saint-Pierre,* **Fribourg.** 162

Magasin d'ornements d'églises

J. Cardinaux, Grand'Rue

FRIBOURG

Confection d'ornements

Candélabres, chandeliers, vases sacrés

CIERGES

SUCCÈS

DEMANDEZ PARTOUT

G. THÉRAULAZ & Cie, FRIBOURG

Entrepôts et caves

LOCATION DE FUSTES

Voitures pour **capitonnées**

Déménagements

Entrepositaires et correspondants du Jura-Simplon

CAMIONNAGE DES **OFFICIEL**

Chemins de fer

A VENDRE

dans un des quartiers les mieux situés de Fribourg

un hôtel avec café-brasserie

très fréquenté. 244

S'adresser à **M. SCHORDERET, notaire, à Fribourg,**

QUICONQUE

tient à maintenir son état de santé, à augmenter sa force de résistance contre les maladies, par conséquent à prolonger sa vie, fera usage du

Sel nutritif physiologique

du conseiller de santé Dr Ullersberger

Modification Schmidt,

Fabricant *M. Alfred Schmidt, pharmacien, à Bâle.* H242F

Dépôt et brochures chez *M. Schmidt, pharmacien, à Fribourg.*

La bonne CUISINE à la MINUTE

Assortiment des potages à la minute, perfectionnés par **Maggi*,** à 10 c. la tablette : **Bonne femme (pois et haricots), Crème de Blé vert, Crème de Gruau de Bretagne, Crème de Gruau vert de Bretagne, Haricots blancs, Haricots rouges, Lentilles, Oignon, Orge, Parmentier, Parmentine (purée de pommes de terre), Pois, Pois et Riz, Pois et Sagou, Printanier (aux racines potagères), Riz, Riz-Julienne, Riz-Crécy, Roussi, Sagou, St-Germain (Pois verts à la Jardinière), Semoule, Semoule d'Avoine, Tapioca du Brésil, Tapioca-Crécy, Tapioca-Julienne ; Potages aux Pâtes,** très recommandés : **Pâtes Etoiles, Pâtes Melon, Pâtes Mignonnettes, Petites Pâtes ;** qualités extra — à 15 c. la tablette : **Bisque, Cerfeuil, Curry, Haricots verts étuvés, Mockturtle, Poisson.** Assortiment indiqué conformément au désir de nombreux consommateurs.

* Des tentatives ayant été faites pour lancer des contrefaçons inférieures, prière d'exiger expressément les **Potages Maggi.**